

## CERTIFICAT DE PRODUIT N° QL-037

Délivré conformément aux articles L433-3 et suivants, et R433-1 et suivants du Code de la Consommation

L'Association pour le Développement de l'Aluminium Anodisé ou Laqué atteste que :

### ALUEUROPA

Ctra. Nacional IV – Km. 32 – 400 – Apartado de Correos 69  
28350 Ciempozuelos (Madrid)  
Espagne

pour son activité de thermolaquage des alliages d'aluminium réalisée sur la ligne de production (V) de son site situé à la même adresse, satisfait aux exigences du Référentiel de certification QUALILAUQUAGE® 2<sup>e</sup> édition V02.



**Qualilaquage®**

Traitement de surface  
de l'aluminium

**Certifié**

L'ADAL lui accorde le droit d'usage de la marque QUALILAUQUAGE® pour la durée de validité du certificat, sous condition du respect des exigences de la certification. Le programme de certification QUALILAUQUAGE® est consultable sur [www.adal-aluminium.fr](http://www.adal-aluminium.fr).

**PÉRIODE DE VALIDITÉ : DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2026 AU 31 DÉCEMBRE 2026**

Émis le 18 décembre 2025

---

Mélanie Grammaticopoulos  
Déléguée Générale de l'ADAL

Le certificat peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment conformément au Référentiel. Pour une utilisation appropriée, la portée de la certification et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet de l'ADAL.